

LE JOURNAL DE VOTRE VILLAGE

Site internet de notre village

www.evegnée-tignée.be

19^{ème}

Edition

4^{ème} année

Vendredi 30 Avril: Ouverture du local.

Vendredi 14 Mai: Ouverture du local

Dimanche 23 mai: Les communions à la chapelle d'Evegnée.

Vendredi 28 Mai: Ouverture du local

Vendredi 11 Juin: Ouverture du local

Samedi 26 juin: Préparation du barbecue et du jogging

Dimanche 27 juin: 9h.30 et 10h.30 jogging

Dimanche 27 juin: 12h. Grand barbecue sur la place de Tignée

**RESERVEZ DEJA LES JOURNEES
DU 27-28-29 AOUT 2004
FETES D'AOUT**

LA REDACTION VOUS SOUHAITE UN PRINTEMPS
ENSOLEILLE

BIENVENUE A TOUS

les collaborateurs sont seuls responsables de leurs écrits
Editeur responsable G. MASSART

"L'è4 ALOYIS DE VÎ TIYOU"

**E
V
E
G
N
E
E**



**T
I
G
N
E
E**

"LES LIENS DU VIEUX TILLEUL"

N° 19
MAI - JUIN - JUILLET
2004

SOMMAIRE

- Page 1 : Couverture
Page 2 : Sommaire et Résultats du Tournoi de belote
Page 3 : Editorial
Page 4 : Barbecue- jogging de la place de Tignée.
Page 5: La dramatique.
Page 6-7: Programme des fêtes d'août.
Page 8-9: A la recherche du temps passé.
Page 10-11: Echos de l'école d'Evegnée.
Page 12 : Activités du local et de la jeunesse.
Page 13 : La feuille Paroissiale.
Page 14 : Les maisons recommandées.
Page 15 : Jeux et réponses de la 18ème édition
Page 16 : A vos agenda.

Résultats du tournoi de belote du vendredi 20 février 2004

1	Vannoyen / Détalle	6225
2	André / Joseph	6197
3	Gisele / Robert	6197
4	Emile / José	6037
5	Jean / Jules	5940
6	Léon / René	5642
7	Roger / Rose- Marie	5596
8	Christian / David	5566
9	J-François / P- François	5504
10	Rion / Rion	5336
11	Jean / Auguste	5198
12	Herman / Kempener	5188
13	Sophie / Cécile	5144
14	Michel / Chrithine	5116
15	Détalle / Alfred	4980
16	Marie-Thérèse/ Guy	4657

EDITORIAL

MANGER DE CHEZ NOUS.

Le pays de Herve dans lequel notre village s'insère est, certes, une très belle région, surtout au printemps.

Samedi dernier, un colloque rassemblait des penseurs et des acteurs de terrain autour du thème " L'avenir du pays de Herve ".

Comme dans ces "grand-messes", beaucoup s'écoutent parler, le commun des mortels, comme moi, est bien en peine de répéter voire faire une synthèse de ce qui a été dit.

Heureusement, il y a cependant des touches et des interventions pleines de bon sens.

Bien sûr, on a parlé des produits du terroir. Et très naturellement, on les a portés bien haut.

Il est vrai que "pays de Herve" rime avec fromage, avec sirop, avec lard et oeufs, avec poules bien grasses, avec tartes aux fruits de saison.

Si vous êtes collectionneur, vous avez certainement, dans votre héritage, un menu de mariage d'il y a cent ans. On est édifié par ce que nos aieuls pouvaient ingurgiter en une journée.

Ce n'était pas de la haute gastronomie. C'était un repas digne de Pantagruel.

Tout cela était préparé à base de produits du terroir.

Et aujourd'hui, que trouvons-nous sur notre table ? Au petit déjeuner, à côté de pain aux noix, au gluten et que sais-je encore, on trouve du fromage Roquefort, du nutella, du beurre "balade", des kellog's en tout genre qu'on trempe dans du lait de soja, sans oublier le fameux kiwi.

Et nos barbecues sont bien achalandés : pilons de volailles d'Asie, chipolatas, moutons de Nouvelle-Zélande, steaks de kangourous,...

Bref, vraiment de quoi mettre en valeur nos produits du terroir !

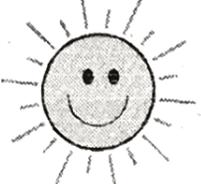
Il est vrai que l'homme moderne ne peut plus supporter des repas comme d'antan. Du moins, ce sont les médecins qui le disent ! Ils doivent avoir raison !

Cependant le bien-vivre et le bien manger font partie d'un équilibre nécessaire à l'homme moderne et, si on veut éviter de mourir du "trop manger" on ne peut que constater qu'on meurt d'anorexie, d'ennui, de mal-être. On ne mange plus de bonnes tartines de maquée ou de bonnes fricassées, mais on donne à nos enfants, du coca, des chips, des saloperies qui les font grossir comme de petits animaux à l'engraissement.

Si nous aimons notre région, jurons que, sur nos tables cet été, on trouvera du fromage de Herve, du sirop d'Aubel, des oeufs de ferme, des viandes de chez nous, du lait de nos belles vaches, qu'elles soient noires, blanches ou rouges. Ne rivalisons pas avec nos grands-pères, nous n'en sommes pas capables, mais mangeons raisonnablement de ces bons produits.

Déjà d'excellentes vacances ici ou ailleurs. Et sachons apprécier une bonne table.

J.M.



EVEGNEE-TIGNEE



PLACE DE TIGNÉE

Au << LOCAL >>



DIMANCHE 27 JUN 2004

9Hrs.30 jogging des moins de 12 ans

10Hrs.30 16^{ème}.jogging D'Evegnée-Tignée

Challenge des chemins verts la MEUSE 2004

Renseignements : ☎ 04.377 06 10



A 12 HEURES



12^{ème} grand BARBECUE



AU PROFIT DU <<LOCAL>>

Réservations Souhaitées

F.Lefèbvre ☎ 04.377 17 07 G.Massart

☎ 04.377 17 03 M.Mordant ☎ 04.377 06 10

B. Scholtissen ☎ 04-377 17 06

prix démocratiques

LE "CONFLUENT".

Tel était le nom de la dramatique du village, il y a quelques années. Car à Evegnée-Tignée, nous avons une petite troupe de théâtre wallon qui se produisait deux fois par année.

Rappelons des souvenirs.

C'est en 1963 que les jeunes du village organisent un week-end de fête en septembre. C'est le "twist au vert" au cours duquel se rencontrent plusieurs petits orchestres : le twist étant la danse à la mode à l'époque.

Mais pour meubler ce long week-end, un groupe de jeunes et de moins jeunes décident de jouer une petite pièce en wallon.

Le titre peut faire frissonner : "Nos avans touvé noss' gate" (Nous avons tué notre chèvre), mais cette comédie en un acte fait beaucoup rire.

Au vu du succès rencontré, l'équipe se lance dans d'autres représentations plus élaborées, toujours en wallon, et toujours des comédies.

C'est notre regretté René Bontemps qui en assure la régie et, nous y retrouvons, Mimie, Marie-Thérèse, Monique, Jeannine, Mathieu, François, Jean, Hubert, Félix ... mais aussi, pour une petite opérette, Julia, Armand, Martin, Mathieu, Marguerite, Charles, Albert, ... et j'en oublie sûrement.

Nous jouons une pièce au début de l'automne et une autre fin de l'hiver. On nous demande même d'aller nous produire à l'extérieur. C'est tantôt Soumagne, tantôt Retinne... qui nous accueille.

En 1969, plusieurs d'entre nous convolent en justes noces, et plus question de passer son temps à jouer la comédie.

En 1976, de nouvelles personnes s'étant intégrées au village, la troupe reprend ses activités.

On joue alors l'unique drame qui fera beaucoup pleurer : « Boton d'rôze ».

Puis ce sont de grandes comédies wallonnes comme : "Noss' curé Bakus", "Li pârain d'Amérique", "Ribouldingue et C°", "Li chervante dè crâssi"...

On va jouer à Bombaye, à Liège St-Bar, à Barchon (en tournoi)...

Beaucoup de monde entre dans la troupe et quand on demande à Guy quel rôle il tenait dans une des nombreuses pièces, il répond sans hésiter "Li mouwet" (Le muet) !

Au début des années 80, les multiples occupations de certains, la lassitude peut-être, l'essoufflement font que l'on s'arrête.

Alors pourquoi le "Confluent" ? Parce que c'est le point de rencontre entre deux rivières. Or, Evegnée d'un côté, et Tignée de l'autre, se sont souvent regardés en chiens de faïence par le passé. Par la comédie, les deux localités retrouvaient une certaine convergence et des intérêts folkloriques communs. Mieux valait faire le pitre sur la scène que se faire des chicaneries .

Nous apprenons que les organisateurs de la fête du mois d'août ont invité une troupe d'un village voisin à se produire le lundi de la fête. Ils renouent ainsi avec la tradition. Nous serons nombreux à aller les applaudir.

Et, peut-être, certains auront-ils l'envie de remettre le "Confluent" à l'eau ? Qui sait ?

A LA DECOUVERTE DU TEMPS PASSE

LES SEIGNEURS DE TIGNEE (suite et fin)

GUILLAUME-HERMAN-JOSEPH DE LIBOTTE (1740-1792)



Fils unique de Jean-Jacques de Libotte et de Marie-Madeleine de Monsen, il naquit à la Cense-au-Bois de Saive (actuellement ferme Otten) le 1^{er} septembre 1715. En 1775, il épousa sa cousine Marie-Madeleine-Suzanne de Libotte. Il ajouta un pavillon à la maison seigneuriale de Tignée et la rebaptisa "Résidence de Sainmont".

Le 13 août 1740, il releva la seigneurie de Tignée. Au cours de cette cérémonie, le mayeur et les deux échevins les plus anciens le conduisirent à l'église. Face au peuple assemblé, il fit le serment d'être un bon et loyal seigneur, de conserver à ses sujets leurs privilèges et de les traiter selon la loi. Ces derniers, la main levée, lui jurèrent fidélité.

Pourtant, dès 1742, de Libotte eut des démêlés avec certains habitants de Tignée. Ils lui reprochaient d'être trop sévère concernant la chasse, les chiens, la fermeture des tavernes...

En 1747-1748, le séjour des troupes de l'armée impériale aggrava encore les conflits entre le seigneur et ses sujets. Les officiers et sous-officiers de cette armée, accompagnés du bourgmestre et des habitants, tenaient dans les cabarets de Tignée des conciliabules où la personne du seigneur n'était pas ménagée. De plus, le baron de Geldern, capitaine du régiment de Salm, cantonné à Tignée, ordonna au mayeur Chefneux de chasser pour son compte sur les terres de son seigneur. Ceci excita de Libotte et Chefneux fut condamné.

De 1749 à 1760, le seigneur et ses habitants connurent une paix approximative. Mais, en 1764, les hostilités reprirent de plus belle. Les mécontents reprochaient au seigneur de ne pas payer les impôts auxquels il était astreint en temps de guerre, tout comme eux d'ailleurs, ainsi que de compromettre la prospérité de leur marché hebdomadaire et de leur foire annuelle. Le calme revint pourtant et de Libotte jouit de sa seigneurie jusqu'en 1789. Au début de cette année-

là, les révolutionnaires liégeois entreprirent d'imprimer à Tignée leur journal "L'Avant-Coureur".

A la faveur de la Révolution, Jacques-Joseph Nagant prétendit être le possesseur de la seigneurie et voulut reprendre son bien. Le 23 septembre 1789, accompagné de son frère Guillaume, du sieur Urban et du français Didelot, respectivement imprimeur et rédacteur du journal, ils envahirent la maison du seigneur de Tignée les armes à la main. De Libotte, âgé de 74 ans, se retira à Liège. Le jour même, Nagant prit possession de la seigneurie mais, craignant une contre-attaque de de Libotte, il demanda six soldats pour l'aider au maintien de ses droits. Il prit aussi soin d'exiger la démission des officiers de justice qui ne lui inspiraient pas confiance. Le 2 juillet 1790, il loua à Jean-Louis Roufosse les terres de Tignée, mais se réserva l'habitation, la remise, l'écurie, le jardin et l'étang. En 1791, à l'arrivée des troupes autrichiennes à Liège, la Commission Impériale prit les réclamations de de Libotte en considération. Un décret de cette commission ordonna à Nagant de se retirer de Tignée endéans les trois jours, ce qui fut exécuté. Mais, quelques jours plus tard, les Nagant réintégrèrent malgré tout la maison de Tignée.

De Libotte mourut sans enfant le 8 janvier 1792. Sa veuve reprit possession de ses biens et un détachement militaire en interdit l'entrée aux Nagant. Cependant, ne s'y sentant pas en sécurité, elle se retira au château de Beaufraipont le 9 mai 1792. Elle loua la seigneurie à l'avocat Defrance moyennant le paiement annuel de 1300 florins de Brabant.

En novembre 1792, l'arrivée des français sous le commandement du général Dumouriez remit toute l'affaire en question. Nagant rentra à Tignée et y fit planter l'arbre de la liberté. Le 21 décembre sur la place devant l'église, il renonça à tous ses droits seigneuriaux et introduisit le régime communal français à Tignée.

Lorsqu'un calme relatif fut rétabli, le procès entre la veuve de Libotte et les Nagant recommença devant le tribunal civil de Liège qui ordonna à ces derniers d'évacuer Tignée après avoir réparé les dommages causés.

Le 9 mai 1812, à la mort de la veuve de Libotte, la propriété de Tignée fut léguée par testament aux Hospices de la ville de Liège qui la possèdent probablement encore.

Source : Édouard Poncelet, la seigneurie de Tignée.

ECHOS

de l'école du village



C'est dans le cadre de leur projet sur le Pays de Herve que les élèves de troisième et quatrième années, accompagnés de leur stagiaire et de leur institutrice, sont partis sillonner le village. Ils ont observé le paysage bocager à la recherche de traces pour répondre à leur question : "Comment relier les industries agroalimentaires au paysage de notre région?"

La balade leur fit découvrir un grand nombre d'indices, comme, par exemple, les arbres fruitiers.

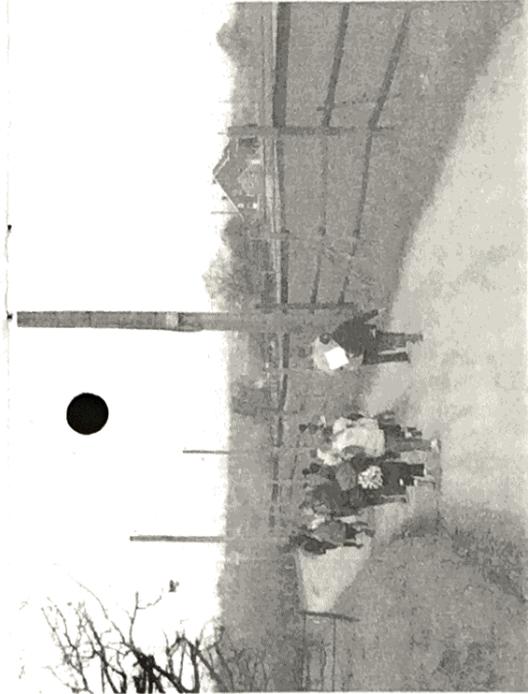
C'est à la ferme de Tom et Charline que le groupe a pu suivre le parcours du lait, de la vache au refroidisseur. Chacun a dégusté le lait frais offert gentiment par Monsieur et Madame Duizings. Ce fut une journée formidable et très enrichissante ! Cette vie de campagne semble si familière et pourtant on la découvre toujours avec émerveillement.

La classe a quitté la ferme avec un peu de regrets mais en emportant un grand nombre de secrets qui allaient permettre de clôturer le projet. Petits et grands ont regagné l'école du village en traversant les prés et les cultures.

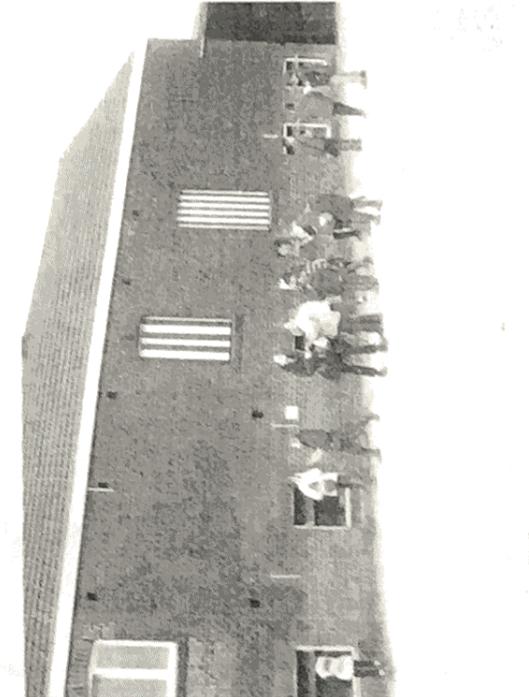
Il restait à vérifier les hypothèses. Ce que le groupe a fait à "L'espace des saveurs" à Herve.



5CN0197.JPG 2004/03/18 09:14:44



DSCN0200.JPG 2004/03/18 09:55:40

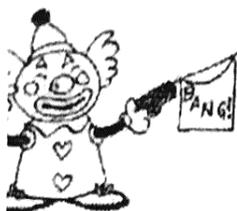


5CN0201.JPG 2004/03/18 10:01:51



DSCN0210.JPG 2004/03/18 10:21:52

Souper Couscous 2004 : merci à tous



Ce samedi 20 mars, vous étiez une bonne centaine à participer à notre souper annuel.

Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont aidé à l'organisation que ce soit le vendredi soir pour la préparation de la salle, le samedi matin pour la préparation en cuisine, le service, l'un ou l'autre tour de rôle et le rangement en fin de soirée. L'air de rien, sans la vingtaine de personnes s'investissant dans l'affaire, ce ne serait pas possible.

Encore un grand merci à tous et nous comptons sur vous pour l'année prochaine.



a.s.b.l.

La jeunesse

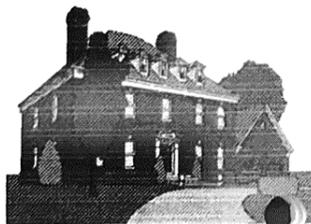
Le local sera ouvert les vendredis suivants :

30.04.04 : ouverture normale

14.05.04 : ouverture normale

28.05.04 : ouverture normale

27.06.04 : Grand barbecue sur la place de Tignée



"La vie sans gaieté est une lampe sans huile."

Walter Scott

"La nature est éternellement jeune, belle et généreuse. Elle verse la poésie et la beauté à tous les êtres, à toutes les plantes, qu'on laisse s'y développer à souhait. Elle possède le secret du bonheur, et nul n'a su lui ravir."

Georges Sand

La feuille paroissiale du Vi-Tyou. Mot de Monsieur le Curé

Miséricorde ! Depuis hier matin, ce mot me poursuit. Hier, en effet, je lisais dans la lettre de saint Jacques : « *Nous sommes des gens qui vont être jugés par une loi de liberté. Car le jugement est sans miséricorde pour celui qui n'a pas fait de miséricorde, mais la miséricorde se moque du jugement* »

Miséricorde : ce mot, certes, a vieilli. A tel point que les traductions récentes emploient le mot pitié. Hélas ! C'est réduire de moitié le sens originel du mot. Une fois de plus, hier, je regrettais de ne pas savoir l'hébreu, parce que des spécialistes m'expliquent la richesse concrète qu'Israël mettait sous le mot. Il dit, non seulement la *pitié* qu'on éprouve, mais également la *fidélité*. Le sens premier du mot hébreu exprime, m'apprend-on, **l'attachement instinctif d'un être à un autre**. Et ce sentiment, d'après les sémites, a son siège dans le sein maternel, comme dans les entrailles du père. Ce n'est que plus tard que les Grecs et les Latins désigneront le cœur comme siège de ce sentiment (Miséricorde= cœur qui prend pitié.) Et ce sentiment, aussitôt, se traduit par des actes : compassion ou pardon.

Le mot s'applique d'abord à Dieu. Il se présente à Moïse, sur le mont Sinaï, comme « *Le Seigneur, le miséricordieux, lent à la colère, plein de fidélité et de loyauté.* » Et l'Islam a repris cette appellation pour Allah, « *le tout miséricordieux, le très miséricordieux.* » Un Dieu qui veut se lier avec les pauvres humains que nous sommes.

Pas étonnant, alors, qu'il nous soit demandé, à nous aussi, d'être (ou de devenir) des miséricordieux, et donc de manifester, non seulement par des sentiments mais par des actes, cette miséricorde. Et c'est là que je m'interroge, depuis hier matin. Comment être miséricordieux dans notre monde d'aujourd'hui ? Quand je traduis le texte des Béatitudes selon saint Matthieu, pour « *Heureux les miséricordieux* », sachant que le mot ne dit pas grand chose à nos contemporains, je dis, d'abord : « *Heureux ceux qui ouvrent leur cœur à la misère des autres* », et j'ajoute : « *Heureux ceux qui pardonnent.* »

Facile à dire, alors que l'on nous a appris, depuis tout petits, à « ne pas nous laisser faire » et où l'on réclame justice pour tous les torts qu'on peut nous causer (quand on ne se fait pas justice soi-même.) Il faudrait, pour faire un saut dans le monde de la miséricorde, que « *la miséricorde se moque du jugement.* » Facile à dire ! Et si on s'y risquait ? En effet, si le mot « miséricorde » a vieilli, c'est peut être parce que la réalité est en train de régresser. Pourvu qu'il ne meure pas !

Je vous demande de penser et de prier pour nos enfants qui vont célébrer avec leurs proches leurs fêtes de communion qui auront lieu cette année 2004 le dimanche 23 mai : à la chapelle d'Evegnée

Dimanche 23 mai 2004 à la chapelle d'Evegnée messe à 10 h. première communion à 11h.15 professions de foi.

Première communion:

LIEGEOIS Antoine
GABRYS Melvin
BERTRAND Marie
PREUD'HOMME Nicolas
SPIRLET Marie
RIFFLART Valériane
NEUSY Thibault
MELIN Jordan

Professions de foi

DRESSEN Brice
NEUSY Pauline
DUIZINGS Thibaut
SERILAS Marie
SERILAS Charles



La p'tite Fournée

Boulangerie • Pâtisserie artisanale



Voie de Saive 1
4631 à Tignée
☎ 04-370 26 16

Heures d'ouverture:
du mardi au samedi : de 7h.30 à 18h.
le dimanche de 7h.30 à 13h
fermé le lundi

Pensez dès à présent à vos baptêmes, communions
mariages, fête des mères, et fête des pères.

Pour encore mieux vous servir, et garantir la
qualité, notre magasin dispose d'un climatiseur

COIFFEUR MIXTE - VISAGISTE - COLORISTE

Roy J. Eordant

rue du Village 19
4631 EVEGNEE
04 377 30 76
0477 563 736

Du mercredi au samedi
sur rendez-vous

Votre coiffure.
n'en revez plus!
Pensez:

Art & Conseils

Chez ROY l'équipe est encore renforcée:
désormais, pour encore mieux vous servir,
les quatre fiaaros se mettent en quatre!

HUMOUR

Un chauffeur de bus TEC a un fidèle passager. Un jour, il l'interroge sur sa profession. Chercheur en mathématiques négatives, répond le passager. C'est quoi demande le chauffeur ? Le passager: vous avez 2000€, vous en dépensez 3000; il vous reste -1000€. Le soir le chauffeur raconte à sa femme: j'ai demandé son métier à mon fidèle passager; c'est un chercheur en mathématiques négatives. C'est quoi, demande l'épouse ? Eh bien, imagine que, dans mon bus, 20 personnes montent; à l'arrêt suivant, 30 descendent; il faut qu'il en monte 10 pour que je sois à vide.

MOTS CROISES

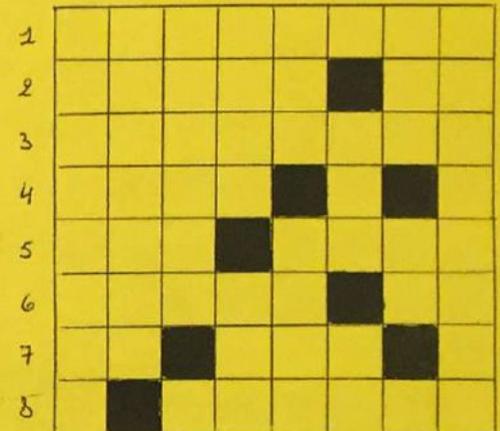
HORIZONTAL

- | | |
|---|--|
| 1 | Contraire à l'usage |
| 2 | Femme Israélite
Abréviation postale |
| 3 | Fourmie (de l'argent) |
| 4 | Anciennement la Perse |
| 5 | Terme d'Afrique du nord
signifiant "pays"
Saut sur glace |
| 6 | Du verbe être
Sur les voitures au Pays-Bas |
| 7 | Romains
Prénom d'une chanteuse qui vaut
bien une blonde |
| 8 | Sentiment noble |

VERTICAL:

- | | |
|---|--|
| A | Qui trompe |
| B | Bronzé aux cheveux noirs |
| C | Forêt en Seine et Oise |
| D | Au sud ouest de l'Arabie
Cri de détresse dit sur la croix |
| E | Plante textile
Un des cinq |
| F | Devant orange pour une pomme
Métal précieux |
| G | Cheville de golf
Dans |
| H | Ne dort pas |

A B C D E F G H



Solution du mot croisé N° 18

A B C D E F G H

